

**7EME CONGRES DE LA FNME-CGT**  
**14 AU 18 MARS 2022 – CLERMONT-FERRAND**  
Rapport financier présenté par Jean-Philippe BUCHON, le 16 mars

Cher-es Camarades,

Ce rapport financier est l'occasion d'aborder et de partager un bout d'histoire de notre Fédération à travers le prisme financier, pour ce qui restera pour l'instant le mandat le plus long que notre Fédération a traversé. Effectivement, la période sanitaire inédite, que nous subissons depuis 2020, nous a obligés à reporter deux fois la tenue de notre Congrès. Le 6<sup>ème</sup> Congrès ayant traité les exercices 2013, 2014 et 2015, nous allons traiter les exercices de 2016 à 2020, soit 5 exercices. Les travaux de clôture de l'exercice 2021 ne seront lancés qu'à partir du 31 mars prochain, celui-ci sera donc présenté lors du 8<sup>ème</sup> Congrès.

Pour apprécier le chemin parcouru, il faut nous rappeler où nous nous étions arrêtés et les orientations que nous nous étions assignées. Les éléments financiers traités lors du 6<sup>ème</sup> Congrès faisaient apparaître la fragilité de notre modèle économique. La capacité financière de la Fédération étant absorbée en quasi-totalité par le fonctionnement administratif de celle-ci, laissant peu de marges de manœuvre pour la mise en œuvre de démarches revendicatives, limitant de fait les initiatives fédérales. La trésorerie disponible était en chute libre, elle correspondait à moins de 5 mois de fonctionnement. Mécaniquement, la Fédération se dirigeait inexorablement vers la rupture de paiement lors d'un avenir proche. C'était un traitement de choc dont la Fédération avait besoin. Les orientations générales prises à l'issue du 6<sup>ème</sup> Congrès étaient de reconsidérer la politique financière autour de deux axes : l'appropriation collective des enjeux et l'efficacité économique au bénéfice de l'action revendicative. Concrètement, l'objectif affiché était de travailler à augmenter les recettes et en simultané, de diminuer les dépenses, notamment celles qui n'ont aucune plus-value sur l'action revendicative et sur la réponse aux besoins des syndicats. A terme, il nous fallait retrouver une trésorerie disponible pouvant couvrir deux exercices, afin de gagner en sérénité et avoir les moyens de nos ambitions.

Il est maintenant temps de regarder objectivement le chemin parcouru lors de ce mandat et de mesurer si les objectifs ont été atteints.

Je ne souhaite pas vous abreuver de chiffres, néanmoins je vais attirer votre attention sur certaines lignes budgétaires qui, de mon point de vue, sont utiles à la compréhension des enjeux actuels et futurs.

Concernant les produits :

Les recettes de cotisations syndicales sont en baisse continue sur l'ensemble des exercices et passent de 1648 K€ à 1544 K€. Même si 2020 apparaît en hausse par rapport à 2019 sur les états, c'est seulement dû à l'effet report exercé par le confinement du printemps 2020. Les rentrées CoGÉTise du 1<sup>er</sup> trimestre, habituellement attribuées à l'année précédente, ont été traitées à partir du second semestre et donc attribuées à l'exercice en cours. Si l'on fait la moyenne entre 2019 et 2020, cela représente 1463 K€. Cela est donc cohérent avec la perte chronique de nos adhérents. De 2016 à 2020, nous sommes passés de 50986 adhérents à 43284, ce qui représente une perte de 7702 FNI et 67 094 timbres pour ces 5 exercices. De plus, il me paraît important d'attirer votre attention sur le fait qu'un nombre non négligeable de syndicats ne respectent pas les décisions statutaires sur le prélèvement des cotisations à 1% du salaire net pour les actifs et 1% des pensions pour les retraités. Certains syndicats sont même très en écart. Si l'on extrapole à partir d'un timbre moyen en rapport avec les salaires et pensions de nos branches, c'est entre 700 000 et 900 000 euros de perte annuelle pour le budget fédéral et plus de 2 millions d'euros de perte pour toute la CGT.

Voyons maintenant d'autres produits.

Les moyens financiers issus du droit syndical pour la Fédération restent stables et supérieurs à 600 K€ annuel.

Les recettes de publicité ne sont pas neutres et représentent en moyenne aux alentours de 500 K€ sur une année normale. 2020 a été exceptionnellement impactée par la crise sanitaire avec un total de 276 K€.

Les bourses de formation sont d'un apport non-négligeable dans le budget de notre Fédération. A partir de 2016, nous avons impulsé de nombreuses journées d'études en complément des formations syndicales réglementaires, ce qui a dynamisé cette ligne budgétaire, avec un total en 2016 porté à 786 K€, pour atteindre 1213 K€ en 2017 et 1132 K€ en 2018. Il y a eu un fort fléchissement en 2019 avec un compte à 546 K€, dû à une activité militante sur le second semestre accaparée par les élections de représentativité d'une part et la lutte contre le projet de retraite à points en fin d'année. Quant à l'exercice 2020 qui affiche un total de 614 K€, il subit les effets de la crise sanitaire et des différents confinements.

Ces 4 lignes de produits couvrent à elles seules a priori les besoins de fonctionnement de la Fédération et doivent donc susciter toute notre attention car elles portent individuellement un risque fort sur l'équilibre budgétaire de notre organisation.

Quelques commentaires sur les charges d'exploitation les plus significatives.

Les charges liées à l'occupation du complexe de Montreuil sont stables aux alentours de 450 K€. Elles représentent néanmoins une charge récurrente importante et non compressible.

Les frais de déplacements constituent le poste de dépenses sur lequel nous avons le plus travaillé. Cela faisait partie du mandat donné à l'issue du 6<sup>e</sup> Congrès. Il était de l'ordre de 976 K€ en 2016, 832 en 2017, puis 615 en 2018, une légère remontée à 656 K€ en 2019 et enfin 232 K€ en 2020. L'exercice 2020 par son aspect exceptionnel, lié à la crise sanitaire et aux différents confinements, n'est pas représentatif du résultat et en tous cas pas en adéquation avec les besoins réels de déplacements. Nous voyons néanmoins sur les exercices de 2016 à 2020 tout le travail réalisé. Objectivement et considérant les besoins actuels de fonctionnement, il apparaît qu'en 2019 nous avons atteint le seuil bas de ce que nous pouvons espérer sur l'efficacité financière de ce poste. Rappelons-nous qu'en 2015 le poste déplacement représentait 1128 K€.

La ligne budgétaire de la presse syndicale de 2016 à 2018 est passée de 732 à 780 K€. A partir de 2019, suite à l'arrêt du couplage avec la NVO, ce poste budgétaire retombe à 461 K€, puis 435 en 2020.

Les frais de personnel qui étaient de 206 K€ en 2016 se stabilisent à 99 K€ en 2019 et 2020.

Les subventions qui étaient aux alentours de 120 K€ en début d'exercice sont en légère augmentation à plus de 160 K€ en fin de mandat. Ce poste est essentiellement constitué de nos adhésions aux organisations internationales et à notre IHSME.

Comment tout cela se traduit-il sur le résultat ?

L'exercice 2016 affiche un résultat net de 710 K€, celui de 2017 de 904 K€, 2018 de 1549 K€, 2019 de 1359 K€ et enfin 2020 de 1139 K€. Soit un résultat positif cumulé de 5661 K€ en 5 ans.

Les créances sont en baisse, elles passent de 2077 K€ en 2016 à 1386 K€ en 2020. Une procédure de relance systématique a été mise en œuvre, à partir de l'exercice 2019 ce qui a permis d'améliorer le recouvrement des factures. Nos principaux débiteurs sont les anciens Comités d'établissements, désignés maintenant CSE, concernés par des facturations de journées d'études ou de formations syndicales ; des syndicats de la FNME qui ont des dettes envers notre journal Energies syndicales et enfin des prestataires ou partenaires du mouvement qui connaissent des difficultés financières. Dans le cadre d'une gestion prudentielle, depuis de nombreux exercices nous avons établi une règle ; l'ensemble des créances de l'année N-1 sont provisionnées à 50 % et toutes les créances antérieures à N-1 sont provisionnées à 100 %. Ceci afin de ne pas impacter le résultat des exercices à venir. Ce travail sur les créances a concouru, entre autres, à l'amélioration de notre trésorerie.

La trésorerie disponible au 31 décembre 2020 révèle un solde de 7744 K€. Sur l'ensemble des 5 exercices elle a progressé de 5906 K€ soit une évolution de plus de 300 %. Cette trésorerie disponible correspond au fonctionnement de deux exercices complets.

Les Fonds propres, qui sont constitués du Fonds Social et du résultat de l'exercice en cours, correspondent à la somme des résultats de la Fédération depuis sa création. Ils représentaient 5031 K€ à la fin de l'exercice antérieur à 2016. A la clôture de l'exercice 2020, ils représentent un montant de 10693 K€. Soit une augmentation de 5662 K€. Ce qui veut dire que nous avons créé plus de réserves en 5 exercices qu'il n'en a été créé sur toute la période antérieure.

En conclusion. Les exercices de 2016 à 2020 confirment l'efficacité de la politique financière mise en œuvre tout au long de ce mandat. Y compris lorsqu'elle est confrontée aux aléas et aux impondérables qui sont apparus depuis la crise sanitaire.

Dès 2016, l'objectif fixé dans nos orientations budgétaires visant à atteindre en trésorerie disponible deux exercices d'avance, a été atteint lors de l'exercice 2020. Ce résultat est le fruit d'efforts collectifs et d'une rigueur de gestion constante.

L'activité de notre Fédération est soumise au dictat de l'actualité des entreprises et des pouvoirs publics, entre autres, et donc au besoin impérieux de répondre en temps réel aux sollicitations des syndicats dans l'intérêt des syndiqués et des salariés.

Cette réponse aux besoins n'est possible que si notre Fédération bénéficie d'une structure financière solide et pérenne. La politique financière ne peut y répondre que si elle est intégrée pleinement et dès le début dans les décisions politiques. Ainsi, la question des recettes doit être systématiquement posée en miroir des dépenses.

Pour autant, la pérennité et la légitimité de notre organisation ne peuvent être assurées politiquement que par le déploiement et la syndicalisation. Pourtant depuis la création de la FNME en 1999, nous avons perdu plus de la moitié de nos adhérents. Pour rappel, à l'ouverture du Congrès fondateur de Grenoble qui réunissait la Fédération Nationale de l'Energie et la Fédération Nationale des Travailleurs du Sous-sol, la tribune annonçait 91158 syndiqués. Depuis, chaque année lors de l'examen des comptes, nous constatons l'érosion de nos forces organisées, nous le déplorons, mais ensuite qu'elles sont les actions mises en œuvre ? En tous cas, nos actions quotidiennes n'ont aucun effet pour enrayer le processus. S'il nous paraît plus facile d'expliquer notre affaiblissement par des causes exogènes à notre organisation, nous ne pouvons pas faire fi des difficultés chroniques de qualité de vie syndicale conjuguées à des conflits endogènes dévastateurs. Il est plus que temps de se ressaisir et de travailler à l'unité d'action au sein même de notre organisation. C'est, pour nous tous, un enjeu absolu auquel le prochain Comité Exécutif Fédéral élu à l'issue de ce 7<sup>ème</sup> Congrès devra répondre et engager avec l'aide de l'ensemble des syndicats un projet de reconquête syndicale.